



FERTILIZER CANADA
FERTILISANTS CANADA

907 – 350 Sparks, Ottawa ON K1R 7S8
T (613) 230-2600 | F (613) 230-5142

info@fertilizercanada.ca
fertilizercanada.ca | fertilisantscanada.ca

Budget fédéral de 2018

Recommandations au Comité permanent des
finances
de la Chambre des communes

Mémoire de Fertilisants Canada

Août 2017

Des sols fertiles et en santé dynamisent l'économie d'un pays de manière durable. La fertilisation améliore la production, tant en quantité qu'en qualité, des denrées alimentaires, des fibres et des carburants. Pour nourrir la population mondiale qui devrait, selon les projections, atteindre plus de neuf milliards d'habitants d'ici 2050, la culture agricole doit augmenter son rendement à l'acre de 70 %.

L'industrie canadienne des engrais se tient prête à relever ce défi. La Saskatchewan constitue le plus important fournisseur de potasse au monde, représentant 46 % des échanges commerciaux mondiaux. En outre, la plus importante entreprise d'engrais et le plus gros détaillant agricole du monde sont canadiens. Leur contribution, comme celle de l'ensemble de nos membres, est essentielle pour favoriser la durabilité des cultures agricoles.

Alors que le gouvernement envisage des mesures qui soutiennent des secteurs de l'économie canadienne, Fertilisants Canada présente les recommandations suivantes qui accompagneront la croissance de notre industrie et lui permettront de continuer à apporter son aide aux agriculteurs qui assurent l'alimentation de l'humanité :

- 1) Réduire les obstacles au commerce et à l'investissement, en :**
 - a) Améliorant la compétitivité du Canada de manière à favoriser les investissements, l'innovation et l'expansion;**
 - b) Faisant en sorte que la réglementation environnementale visant les fabricants soit fondée sur des données scientifiques et reconnaisse la compétitivité des industries à forte consommation d'énergie et exposées au commerce;**
 - c) Améliorant l'infrastructure des transports facilitant le commerce;**
 - d) Finançant l'Agence canadienne d'inspection des aliments pour stimuler le développement de nouveaux produits.**
- 2) Investir dans des pratiques agricoles adaptées à l'évolution climatique, par exemple Gérance des nutriments 4B (bonne source, bonne dose, bon moment, bon endroit).**

À propos des engrais

- Le Canada est le plus important exportateur de potasse du monde. Il représente 46 % du commerce mondial de la potasse.
- En 2016, les exportations d'engrais étaient destinées à 77 pays, et représentaient une valeur de 5,7 milliards de dollars.
- Les États-Unis représentent le premier marché d'exportation d'engrais du Canada, suivis du Brésil, de la Chine, de l'Indonésie et de l'Inde.
- Les exportations d'engrais vers les États-Unis oscillent entre 3,2 et 4,5 milliards de dollars par année.
- L'industrie de la potasse canadienne exporte pratiquement l'ensemble de sa production, alors que les fabricants d'azote exportent environ 40 % de la leur.
- Environ 6 % de la totalité du gaz naturel utilisé au Canada l'est à des fins de production d'engrais.

Les raisons d'investir

Dominic Barton et le Conseil consultatif en matière de croissance économique du ministre des Finances ont reconnu que le secteur agroalimentaire présente un potentiel énorme de croissance et d'exportation. L'industrie canadienne des engrais est bien placée pour jouer un rôle de premier plan dans ce programme économique axé sur l'innovation en faisant la promotion de systèmes agricoles fondés sur des données scientifiques qui permettront de stimuler l'économie dans les pays en voie de développement tout en ouvrant de nouveaux marchés ou en pénétrant davantage les marchés existants pour les produits fabriqués au Canada.

Recommandations

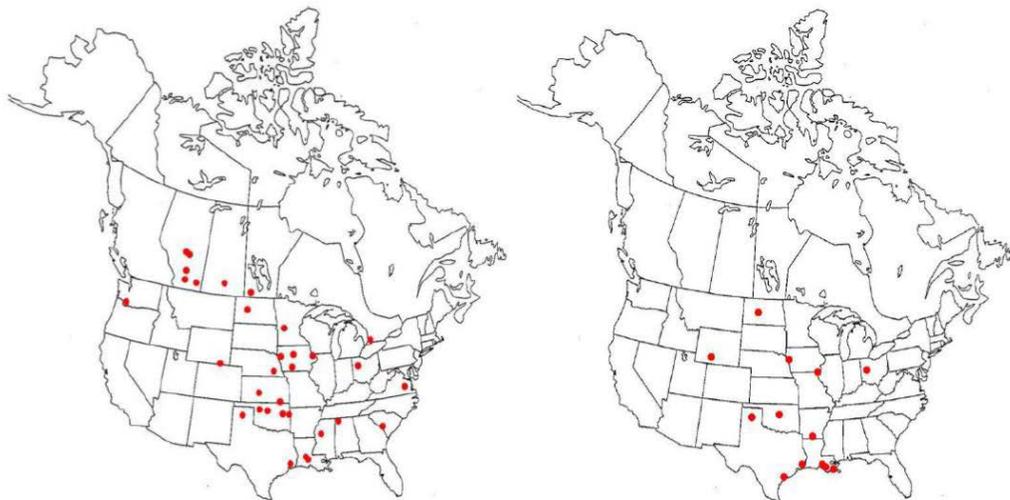
1) Réduire les obstacles au commerce et à l'investissement.

Améliorer la compétitivité du Canada de manière à favoriser les investissements, l'innovation et l'expansion

Le gouvernement doit miser sur la compétitivité du Canada pour intensifier les investissements et la croissance. Au Canada, les fabricants d'engrais ont investi 17 milliards de dollars dans l'extraction de potasse en Saskatchewan. Toutefois, aucun investissement n'a été fait au Canada depuis 2012 pour ouvrir des usines de fabrication d'azote ou les agrandir. Les États-Unis ont investi des milliards de dollars dans des installations existantes et entièrement nouvelles au cours de cette période, même si certaines de ces entreprises ont des usines de fabrication au Canada. Le Canada doit s'assurer une part des investissements à l'échelle mondiale.

Figure 1 (gauche) Usines d'ammoniaque existantes en Amérique du Nord; Figure 2 (droite) Projets visant des usines d'ammoniaque de grande capacité (redémarrages, expansions, nouvelles installations) depuis 2012

Figure 1 (left): Existing ammonia plants in North America; Figure 2 (right): Major capacity ammonia projects (restarts, expansions, new facilities) since 2012



Le rendement du capital investi (RCI) est la principale mesure utilisée par bon nombre d'industries manufacturières hautement capitalistiques, y compris l'industrie de l'azote, pour prendre des décisions en matière de répartition des investissements. Cette mesure se penche sur la façon dont une entreprise utilise son argent pour générer des revenus. En règle générale, une entreprise compare le rendement du capital investi avec le coût moyen pondéré de son capital pour déterminer si son capital investi est utilisé de manière efficace. Comme le rendement du capital investi est diminué par une marge de profit inférieure par rapport au coût moyen pondéré du capital, l'investissement dans les installations existantes et l'investissement potentiel dans les nouvelles installations risquent de ne pas se bonifier. Les installations existantes risquent également de fermer définitivement ou temporairement lorsque leurs marges de profit baissent au point que le rendement du capital investi équivaut ou est inférieur à son coût moyen pondéré du capital.

Les décisions d'investir plusieurs millions de dollars sont déterminées sur une période de cinq à dix ans. Il est essentiel que le Canada mette en place un cadre réglementaire stable et un environnement fiscal pour insuffler aux dirigeants de l'industrie des engrais la confiance que leurs investissements atteindront le rendement du capital investi à long terme.

Le gouvernement, en consultation avec les membres de Fertilisants Canada, devrait former un comité consultatif public-privé afin de dresser un plan d'action pour intensifier les investissements, l'innovation et l'expansion. Ce comité devrait se pencher sur les entraves réglementaires et les mesures fiscales – par exemple, bonifier les déductions pour amortissement accéléré et les mesures d'allègement fiscal pour les entreprises de fabrication et de transformation – afin de stimuler la croissance de ces industries et d'autres industries d'importance.

Faire en sorte que la réglementation environnementale visant les fabricants soit fondée sur des données scientifiques et reconnaisse la compétitivité des industries à forte consommation d'énergie et exposées au commerce

La durabilité constitue un pilier de l'industrie des engrais au Canada, alors que nous cherchons à nourrir une population mondiale croissante. Nos industries de fabrication d'azote et de potasse et nos processus d'extraction sont hautement efficaces et se placent dans le premier quartile concernant l'efficacité énergétique et la réduction des émissions de gaz à effet de serre à l'échelle mondiale. Cette conclusion a été validée par des analyses comparatives approfondies de la part du gouvernement et de tiers qui ont examiné les documents et visité les installations.

Les objectifs de réduction des émissions de gaz à effet de serre qui ne peuvent pas être atteints pour des raisons économiques ou scientifiques ont une incidence négative sur la compétitivité de notre industrie et augmentent le risque de déplacements économiques et d'émissions. Un rapport de la Commission de l'écofiscalité révèle que le secteur de la fabrication d'engrais nitrique en Alberta – la plus grande partie de ce produit étant fabriquée au Canada – représente l'une des industries les plus énergivores et les plus exposées aux échanges commerciaux. Par conséquent, cette industrie est extrêmement vulnérable aux politiques onéreuses. Les principaux concurrents de l'industrie de la potasse se trouvent en Russie et au Bélarus, qui n'ont aucune norme équivalente en matière d'environnement.

Toute réglementation de notre industrie par le gouvernement fédéral devrait équilibrer les objectifs environnementaux en regard des réalités de notre industrie. Le gouvernement doit également tenir compte des effets à court et à long terme des politiques cumulatives des gouvernements fédéral et provinciaux en matière d'environnement, comme les systèmes provinciaux visant la réduction des gaz à effet de serre, la norme sur les combustibles propres ou les modifications apportées à la *Loi canadienne sur l'évaluation environnementale*.

De plus, le gouvernement devrait reconnaître les efforts qu'entreprend notre secteur pour parvenir à une véritable réduction des émissions agricoles par l'intermédiaire de l'application du programme Gérance des nutriments 4B. Si ce dernier était appliqué dans les exploitations agricoles partout au Canada, il contrebalancerait les émissions provenant des installations de fabrication d'azote.

Améliorer l'infrastructure des transports facilitant le commerce

Le Conseil consultatif en matière de croissance économique du ministre des Finances a reconnu que l'infrastructure commerciale du Canada est déficiente par rapport à celle de ses concurrents internationaux. Une infrastructure efficace est essentielle pour outiller les industries, notamment les industries des engrais, qui exportent la grande majorité des produits manufacturés ou extraits au Canada.

La plupart des engrais au Canada sont produits dans des provinces sans accès maritime – c'est notamment le cas de l'extraction de potasse en Saskatchewan et de la fabrication d'azote en Alberta - ce qui nécessite de longs trajets pour rejoindre les clients aux États-Unis ou sur la scène internationale. Une attention particulière devrait être portée aux infrastructures facilitant l'accès au port de Vancouver et aux autres principales plaques tournantes maritimes, de sorte que notre industrie puisse tirer parti des débouchés commerciaux à l'étranger.

Le gouvernement a récemment annoncé le lancement de l'Initiative des corridors de commerce et de transport, une mesure essentielle à l'atteinte de cet objectif. Fertilisants Canada invite le gouvernement à cibler ces investissements dans des secteurs stratégiques qui auront un maximum de retombées sur l'économie canadienne en permettant le mouvement des produits de nos membres vers les marchés internationaux.

Financer l'Agence canadienne d'inspection des aliments pour stimuler le développement de nouveaux produits

La prospérité de l'industrie agricole et agroalimentaire au Canada repose sur l'accès en temps opportun à des engrais et à des suppléments sécuritaires et efficaces. Cette prospérité a des retombées significatives et directes pour le grand public, car elle permet de nourrir la population croissante et contribue grandement à la croissance et à la compétitivité de l'économie canadienne.

L'Agence canadienne d'inspection des aliments (ACIA) réglemente tous les engrais et suppléments importés et vendus au Canada pour s'assurer de leur innocuité et de leur utilisation adéquate. Cependant, la modernisation importante, les initiatives stratégiques et les changements réglementaires – y compris la Stratégie sur la santé des végétaux et des animaux

de l'ACIA, la *Loi sur le cannabis* et la modernisation du Règlement sur les engrais – indiquent que des ressources additionnelles sont nécessaires à la Section des engrais de l'ACIA.

Historiquement, les modifications au mandat de l'ACIA ont entraîné un manque de ressources et des retards considérables dans l'examen des demandes d'homologation des engrais et des suppléments, repoussant l'accès des produits sur le marché. Des ressources additionnelles sont également nécessaires pour s'assurer que l'ACIA peut répondre aux demandes croissantes en ce qui a trait au développement et à l'évaluation de produits innovants à l'efficacité accrue, comme la nitrification et les inhibiteurs d'uréase.

Le budget fédéral de cette année devrait augmenter les ressources financières accordées à la Section des engrais de l'ACIA pour qu'elle puisse diminuer le fardeau réglementaire accumulé en raison des retards dans les demandes d'homologation, des retards de mise en marché et de la division de la réglementation avec les autres agences pour s'assurer que les produits canadiens sont concurrentiels sur le marché international.

- 2) Investir dans des pratiques agricoles adaptées à l'évolution climatique, par exemple
Gérance des nutriments 4B (bonne source, bonne dose, bon moment, bon endroit)

Pour nourrir la population mondiale croissante, il faut produire plus de cultures, alors que les terres arables disponibles sont de moins en moins nombreuses. Les changements climatiques compliquent davantage ce défi dans la mesure où ils rendent indispensable l'adaptation des systèmes d'exploitation agricole. L'industrie canadienne des engrais a inscrit l'agriculture intelligente face au climat comme une priorité pour garantir de manière durable la sécurité alimentaire tout en réduisant au minimum les répercussions environnementales.

Le programme Gérance des nutriments 4B constitue une approche innovante et axée sur la science de l'application d'engrais durables :

- La **bonne source** consiste à veiller à l'utilisation d'un approvisionnement équilibré d'éléments nutritifs essentiels pour les végétaux, y compris du fumier ou des engrais liquides ou granulés.
- La **bonne dose** consiste à utiliser assez d'engrais pour répondre aux besoins des cultures tout en tenant compte des éléments nutritifs qui se trouvent déjà dans le sol.
- Le **bon moment** consiste à utiliser des engrais lorsque les cultures en profitent le plus et à éviter les moments où ceux-ci peuvent être gaspillés dans l'environnement.
- Le **bon endroit** consiste à appliquer de l'engrais là où les plantes peuvent y avoir facilement accès et là où le gaspillage d'engrais dans l'eau ou dans l'air est le moins probable.

Lors de la Conférence des Nations Unies sur les changements climatiques (COP 22), nous avons présenté les moyens dont dispose notre industrie pour aider le gouvernement à réduire les émissions de gaz à effet de serre provenant des sources agricoles en mettant en œuvre le programme Gérance des nutriments 4B (bonne source, bonne dose, bon moment, bon endroit). Les recherches indiquent que les mesures du programme 4B permettent de réduire de 15 à 25 % les émissions d'oxyde de diazote lors de l'application de l'engrais.

Fertilisants Canada a collaboré avec les gouvernements afin de promouvoir le programme Gérance des nutriments 4B auprès des agriculteurs et des propriétaires par l'intermédiaire de protocoles d'entente. Grâce au soutien de groupes agricoles et d'intervenants environnementaux, le programme Gérance des nutriments 4B est mis en œuvre au moyen d'ententes en Alberta, en Saskatchewan, au Manitoba, en Ontario, au Nouveau-Brunswick et à l'Île-du-Prince-Édouard. Même si le gouvernement fédéral a approuvé le programme Gérance des nutriments 4B dans le cadre du *Programme de lutte contre les gaz à effet de serre en agriculture* et au titre de Cultivons l'avenir II, des occasions supplémentaires de partenariats existent, ce qui permettrait d'obtenir des réductions concrètes des émissions de gaz à effet de serre.

À cette fin, notre industrie a également élaboré le Protocole de réduction des émissions d'oxyde nitreux (PREON). Le PREON met au point des crédits de carbone vendables pour les agriculteurs qui réduisent les émissions de gaz à effet de serre de leur exploitation agricole en utilisant les mesures du programme Gérance des nutriments 4B. Nous recommandons que le PREON, qui est actuellement utilisé en vertu du Règlement de l'Alberta concernant certains émetteurs de gaz (Specified Gas Emitters Regulation) et qui est en élaboration en vertu des systèmes de plafonnement et d'échange de l'Ontario et du Québec, serve de mécanisme de contre-balancement pour tout régime de réduction des gaz à effet de serre élaboré ou promu par le gouvernement fédéral dans les provinces où un règlement est appliqué.

Comme c'est le cas pour la gestion de l'azote, nous reconnaissons et encourageons l'appui du gouvernement à la gestion du phosphore dans le but de préserver l'eau de notre pays. Fertilisants Canada s'engage à collaborer avec des intervenants au Canada et aux États-Unis afin de réduire les pertes du lac Érié et celles d'autres plans d'eau vulnérables. La protection de ces systèmes d'eau est assujettie à nos ententes relatives au programme Gérance des nutriments 4B avec les gouvernements de l'Ontario et du Manitoba, une approche qui est approuvée par la Commission mixte internationale.

Les principes qui sous-tendent le programme Gérance des nutriments 4B peuvent être appliqués à n'importe quel lieu géographique ou système d'exploitation agricole. La gestion des sols rentable et respectueuse de l'environnement est essentielle pour accroître la production alimentaire des petits exploitants et des agriculteurs à grande échelle. Fertilisants Canada a élaboré la solution 4B en collaboration avec l'Association des coopératives du Canada. Il s'agit d'une proposition faite à Affaires mondiales Canada de mettre en œuvre les pratiques 4B dans les pays en développement.

Le gouvernement fédéral devrait annoncer des mesures pour encourager les agriculteurs à adopter la solution 4B et le PREON en vue de réduire les répercussions négatives sur l'environnement et d'accroître la productivité agricole.

Pour obtenir davantage de renseignements, veuillez communiquer avec Mme Emily Pearce Rayner, directrice, Relations gouvernementales, à l'adresse epearce@fertilizercanada.ca ou par téléphone au 613-786-3034

À propos de Fertilisants Canada

Fertilisants Canada est une association industrielle qui représente les fabricants et les distributeurs en gros et au détail d'engrais à base d'azote, de phosphate, de potasse et de soufre utilisés dans la production agricole, les pelouses et jardins résidentiels et les parcs à vocation récréative.